

SÉANCE RÉGULIÈRE (5 juillet 2021)

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le 5 juillet 2021 à 20 h 00 par visioconférence, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pierre Quirion
Siège #2 - Lise Rancourt
Siège #3 - Daniel Fortin
Siège #4 - Marc-Ange Doyon
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Siège #5 - Stéphane Auclair

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse, Lyne Bourque. Dominique Lamarre, directrice générale est aussi présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte.

155-07-2021

2 - SÉANCE TENUE SANS PUBLIC

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence jusqu'au 9 juillet 2021;

ATTENDU qu'en zone jaune ou verte, la municipalité doit permettre la présence du public lors des séances du conseil, sauf :

- si la municipalité n'est pas en mesure d'accepter la présence du public en respectant les mesures sanitaires (2 mètres) ;

- si tous les membres du conseil assistent à la séance par un moyen de communication permis par l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 (ex : en visioconférence ou par téléphone);

ATTENDU qu'une municipalité qui refuse tout ou une partie du public doit publiciser la séance, dès que possible, par tout moyen permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Rancourt et résolu à l'unanimité des personnes présentes que le conseil choisisse que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux y participent tous par visioconférence.

156-07-2021

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant ouvert le point Questions diverses.

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

157-07-2021

4.1 - Séance régulière du 7 juin 2021

Copie du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 7 juin dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue

de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2021 soit adopté.

158-07-2021

4.2 - Séance extraordinaire du 14 juin 2021

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 juin dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Pierre Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2021 soit adopté.

5 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

159-07-2021

5.1 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise relative à juin 2021 totalisant 194 702,44 \$ (Folio 350188) et 30 435,80 \$ pour les salaires nets soit acceptée et que lesdits comptes soient payés.

Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 13329 à # 13380 inclusivement, par prélèvement bancaire # 159 à # 162 inclusivement ainsi que par dépôt direct pour les salaires nets. La secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

5.2 - Permis de juin 2021

La directrice générale fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois de juin 2021 et remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

5.3 - Suivi mensuel du budget

La secrétaire-trésorière présente le suivi du budget au 30 juin 2021, lequel a été remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

160-07-2021

5.4 - Achat d'une publicité dans la brochure publicitaire du camping La Roche d'or

ATTENDU que le comité des loisirs du Camping La Roche d'Or a sollicité la Municipalité pour le renouvellement des commanditaires - saison 2021; ATTENDU que la Municipalité achète habituellement une publicité à paraître dans le dépliant touristique du camping; ATTENDU qu'avec les nouvelles modalités offertes en 2021, la publicité sera pour la brochure publicitaire annuelle du camping pour l'année 2021; ATTENDU que cette publicité coûte 100 \$, plus les taxes;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter une publicité au coût de 100 \$, avant les taxes, dans la brochure publicitaire 2021 du camping La Roche d'Or.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

Il n'y a aucune correspondance pour le mois de juin 2021.

7 - LÉGISLATION

161-07-2021

7.1 - Adoption / Second projet du règlement numéro 300-164A-2021

Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 72 heures, madame la mairesse demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du second projet du règlement 300-164A-2021.

SECOND PROJET RÈGLEMENT NO 300-164A-2021 modifiant le règlement de zonage

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Quirion et résolu unanimement que le second projet du règlement 300-164A-2021 soit, et est adopté par le conseil.

162-07-2021

7.2 - Adoption / Règlement numéro 301-2021 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle

Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 72 heures, madame la mairesse demande à la directrice générale de résumer les grandes lignes du règlement 301-2021.

RÈGLEMENT NO 301-2021 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Rancourt et résolu unanimement que le règlement 301-2021 soit, et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit: voir texte complet au registre des règlements.

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance est tenue sans la présence du public. Aucune question n'a été envoyée par courriel.

9 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

163-07-2021

9.1 - Abat-poussière pour 2022 et 2023

ATTENDU que la Municipalité doit procéder à l'épandage de chlorure de calcium liquide pour l'entretien des rangs à chaque année;
ATTENDU qu'une proposition de prix pour les années 2022 et 2023 a été reçue de Transport Adrien Roy & Filles inc. ;
ATTENDU que nous utilisons environ 20 000 litres de chlorure de calcium liquide par année, pour l'ensemble des rangs et chemins sur gravier de la Municipalité;
ATTENDU que le produit utilisé par Transport Adrien Roy & Filles a une densité de 35 % de chlorure de calcium et répond aux exigences environnementales du gouvernement du Québec pour ce type de produit;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de Transport Adrien Roy & Filles Inc. au taux de 0,362 \$ du litre, taxes en sus, pour l'année 2022 et de 0,364 \$ du litre, taxes en sus, pour l'année 2023.

164-07-2021

9.2 - Acquisition d'une parcelle de terrain pour l'aménagement d'un fossé - rang St-Charles

ATTENDU la résolution no. 289-12-2020 concernant l'acquisition au coût de 1 200 \$ d'une parcelle de terrain d'une superficie de 325,1 m² pour l'aménagement d'un fossé sur le lot no. 4 974 585 en bordure du rang St-Charles;
ATTENDU que les propriétaires demandent à la Municipalité de conserver les arbres qui seront coupés pendant les travaux, en billots d'une longueur de 8 pieds;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les arbres qui devront obligatoirement être coupés pour permettre la réalisation des travaux d'aménagement du fossé seront laissés aux propriétaires en billots d'une longueur de 8 pieds et déposés sur leur terrain.

165-07-2021

9.3 - Travaux localisation d'entrées de services - Les installations Paul Gagnon

ATTENDU que la Municipalité a reçu une facture # 1914 datée du 3 juin 2021 de Les installations Paul Gagnon inc. au coût total de 4 409,29 \$ pour des travaux d'hydro-excavation;

ATTENDU que ces travaux ont été demandés par M. Benoît Moncion, responsable aux travaux publics de la Municipalité, afin de localiser et dégager trois entrées de services privées;

ATTENDU que cette dépense n'était pas prévue au budget 2021;

ATTENDU que les entrées de service doivent demeurer dégagées en tout temps afin de pouvoir fermer l'eau, s'il y a un problème dans la construction desservie;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la facture de Les installations Paul Gagnon inc. au coût total de 4 409,29 \$ soit payée par la Municipalité;

QU'une somme correspondante à la dépense nette en provenance du surplus accumulé général soit affecté au compte d'aqueduc 02 41300 516;

QU'une lettre soit envoyée aux propriétaires dont les entrées de service n'ont pas pu être localisées par le service des travaux publics, afin que ceux-ci localisent et dégagent leur entrée de service pour qu'elle soit accessible en cas de fermeture.

166-07-2021

9.4 - Contrat de pavage - octroi

ATTENDU que des travaux pour la mise en place de couches d'usure et la réparation de tranchée de pavage suite à des fuites d'eau doivent être réalisés dans diverses rues de la municipalité, selon le document préparé le 23 juin 2021 par Benoît Moncion, responsable des Travaux publics;

ATTENDU les soumissions reçues pour la fourniture et la réparation d'asphalte pour 8 tonnes métriques d'asphalte EC-10 (en tranchée pour réparation des fuites d'aqueduc) et 110 tonnes métriques de EC-10 à la paveuse (couches d'usure);

ATTENDU qu'une surveillance à temps plein des travaux sera réalisée par M. Benoît Moncion;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Pavage Sartigan pour une somme totale de 22 450 \$, avant les taxes applicables.

167-07-2021

9.5 - Scellement de fissures - octroi du contrat

ATTENDU que des travaux de scellement de fissures par injection sont nécessaires afin de prolonger la durée de vie du pavage réalisé dans les dernières années;

ATTENDU que des demandes de prix ont été faites pour une longueur totale de 3 000 mètres linéaires;

ATTENDU que les rues ciblées sont :

25e Rue, à l'ouest de la 1re Avenue

26e Rue, à l'ouest de la 1re Avenue

28e Rue, à l'ouest de la route du Président-Kennedy

33e Rue, à l'est de la route du Président-Kennedy

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de scellement de fissures pour une longueur approximative de 3 000 m.lin. à Asphalte Nicolas Lachance inc. au taux de 2,20 \$ du mètre linéaire pour un coût de 6 600 \$, taxes en sus.

10 - QUESTIONS DIVERSES

168-07-2021

10.1 - Embauche des entraîneurs pour le soccer

ATTENDU que la Municipalité doit procéder à l'embauche d'un entraîneur, d'un aide-entraîneur et d'un responsable de l'équipement pour le soccer estival; ATTENDU que le soccer a débuté le 28 juin 2021;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité procède à l'embauche de M. Édouard Maheu comme entraîneur pour le soccer, selon les conditions salariales en vigueur pour ce poste;

QUE la Municipalité procède à l'embauche de M. David Bolduc comme aide-entraîneur pour le soccer, selon les conditions salariales en vigueur pour ce poste;

QUE la Municipalité procède à l'embauche de M. Édouard Maheu comme responsable de l'équipement pour le soccer, selon les conditions salariales inscrites au contrat de travail;

QUE M. Olivier Bélanger, responsable des loisirs par intérim, soit mandaté afin de signer les contrats de travail de ces employés, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

169-07-2021

10.2 - Embauche d'une aide-monitrice pour le camp de jour

ATTENDU que la Municipalité doit procéder à l'embauche d'une aide-monitrice pour le camp de jour municipal qui a débuté le 28 juin 2021;

ATTENDU qu'une semaine préparatoire était également prévue avant cette date;

ATTENDU qu'il a été possible de transférer la subvention d'Emploi Été Canada obtenue pour le poste de monitrice en chef à un poste d'aide-monitrice;

ATTENDU que l'aide-monitrice effectuera le nombre d'heures minimum exigé pour obtenir le versement de la subvention;

Il est proposé par Lise Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité procède à l'embauche Maëly Benoit au poste d'aide-monitrice selon les conditions salariales inscrites au contrat de travail;

QUE M. Olivier Bélanger, responsable des loisirs par intérim soit nommé afin de signer les contrats de travail avec tous les employés du camp de jour, pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

170-07-2021

10.3 - Journalier aux travaux publics - fin de la période de probation

ATTENDU que M. Gessy Poulin a débuté ses fonctions comme journalier aux travaux publics au sein de la Municipalité le 29 mars 2021;

ATTENDU que la période de probation d'une durée de 3 mois prenait fin le 29 juin 2021;

ATTENDU que M. Poulin satisfait à toutes les exigences du poste de journalier aux travaux publics;

Il est proposé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Gessy Poulin soit confirmé au poste régulier de journalier aux travaux publics de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

171-07-2021

10.4 - Enseigne pour la Municipalité au nouveau bureau municipal

ATTENDU qu'il y a lieu d'identifier le bureau municipal qui est maintenant situé dans l'édifice d'Espace Notre-Dame;

ATTENDU la soumission reçue de Phototech pour l'achat et l'installation de deux plexiglass sur l'enseigne à la rue des commerces situés dans Espace Notre-Dame;

Il est proposé par Pierre Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de deux plexiglass lettrés pour l'enseigne extérieure, au coût de 718 \$, plus les taxes applicables.

172-07-2021

10.5 - Vacances à payer - M. Hugues Poulin

ATTENDU que depuis le 13 juin dernier, soit à l'entrée en vigueur du nouveau contrat de travail de l'opérateur en eau potable et eaux usées, M. Hugues Poulin, les vacances lui sont payées hebdomadairement et non accumulées; ATTENDU que M. Poulin avait accumulé en 2020 et jusqu'au 12 juin 2021 un total de 186,33 heures de vacances non utilisées;

Il est proposé par Marc-Ange Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à M. Hugues Poulin un total de 186,33 heures de vacances non utilisées, ce qui représente une somme de 5 586,17 \$.

10.6 - Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud - suivi

Un suivi est effectué par M. Marcel Busque, conseiller et président de la RICBS, concernant le dossier avec Viridis.

173-07-2021

11 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par Lise Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Fermeture à 20 h 37.

Lyne Bourque
Mairesse

Dominique Lamarre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Lyne Bourque, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lyne Bourque
Mairesse